

Le Traité d'Union

Bulletin de liaison du réseau des AMAP de Lorraine - N° 4 - 2016

Loi sur l'ancrage territorial de l'alimentation

Le MIRAMAP a soutenu cette loi qui a été adoptée à l'unanimité en première lecture à l'Assemblée nationale le 14 janvier 2016. Le texte porte notamment l'objectif de promouvoir les produits biologiques, locaux et de saison dans les restaurations collectives publiques. Si elle était également adoptée par le Sénat, cette loi intégrerait l'alimentation aux objectifs des politiques régionales et confierait à l'observatoire de l'alimentation une nouvelle mission consistant à veiller au développement des circuits courts et de proximité.

Journée d'échange sur le thème de «la place de la finance participative dans les projets agricoles et de développement rural»

Le fort développement de la finance participative (crowdfunding) nous interpelle et entraîne de nombreux questionnements : quelles solidarités (partage des risques, inscription des projets et des participantes dans une approche globale, mettant en avant nos interdépendances, etc.) ? Bref, quelles valeurs portées actuellement, et comment pourraient être portées celles de nos réseaux, celles des AMAP, avec ces outils en développement tous azimut ? Comment s'assurer que l'économie soit bien mise au service de nos projets et non l'inverse ?

Un point d'attention à avoir : la finance participative utilise des éléments de langage de la finance solidaire mais n'en a pas nécessairement les valeurs et principes.

COP 21 et Agriculture : quels résultats ?

«Changeons l'agriculture, pas le climat» était le message porté. Mais qu'en est-il des résultats de la COP 21 en termes de propositions pour un changement agricole et alimentaire ?

Dans un communiqué de presse du 13 décembre «Cop 21 : Clap de fin sur une mascarade», la Via Campesina, la Coordination Européenne Via Campesina et la Confédération Paysanne s'exprimaient ainsi :

“Les paysans et les paysannes sont les vigies du climat qui se modifie, mais l'agriculture industrielle contribue à leur disparition. Or, cette COP21 ouvre une porte toujours plus grande à la spéculation financière sur la nature, ne fait que poursuivre l'industrialisation de l'agriculture, et accélérer l'accaparement des ressources naturelles.”

L'article COP 21 : Un accord pour [l'Humanité] ?, précisant les «fausses solutions» du texte sur le plan agricole. Le regard d'ATTAC est encore plus acerbe :

“Les États ne sont pas prêts à enclencher la «révolution climatique». L'accord de Paris franchit les «lignes rouges» fixées par la société civile !”.

Souvenons-nous du slogan «Sauvons le Climat, pas le TAFTA !»

Et pour prendre l'exemple des travaux du MIRAMAP sur la finance solidaire : pourrait-on croiser l'approche des cagnottes solidaires avec celle des plateformes de crowdfunding ? Si oui, comment ?

Des logiciels libres pour la gestion des Amap

Le Miramap fait le point de l'état de l'art en matière de logiciels dédiés aux Amap dans un «Regards croisés» sur la question avec Juan Vilar, de l'AMAP de Moulin Redon, qui a expérimenté pendant 1 an, le logiciel AMAP J (<http://amapj.fr/>) et Damien Hostal, coordinateur du Réseau des AMAP de Rhône-Alpes et travaillant sur un chantier de développement d'un logiciel, nommé AMAP K.

Nous vous conseillons d'aller lire cet article intéressant, notamment pour ceux qui commencent à trouver long le temps passé à gérer des listes d'adhérents, de contrats, de livraisons, d'adhésions...



Édito

Fin 2015, après la Cop 21, que faisons-nous ?...

Le 14 janvier 2016, la Loi sur l'ancrage territorial de l'alimentation a été adoptée à l'unanimité en première lecture à l'Assemblée nationale. Le texte porte notamment l'objectif de promouvoir les produits locaux, biologiques et de saison dans les restaurations collectives publiques.

Le mouvement des AMAP au travers du MIRAMAP soutient fortement cette loi qui est maintenant en discussion au niveau du Sénat notamment pour le chapitre qui vise à voir 20% de bio dans les cantines des collectivités... Si cette loi passe, elle intégrera l'alimentation aux objectifs des nouvelles politiques régionales et confierait à l'observatoire de l'alimentation une nouvelle mission consistant à veiller au développement des circuits courts et de proximité dans l'ensemble des régions. Par ailleurs en mars 2016, c'est dans un contexte de crise agricole hors du commun que le dernier Salon International de l'Agriculture s'est déroulé sous l'intitulé : «Agriculture & Alimentation»

Serait-ce un signe ?

Depuis une quinzaine d'années, c'est bien sur cette thématique de l'agriculture «locale» et de l'alimentation «saine» que repose le projet du mouvement des AMAP, avec en plus, un modèle qui s'appuie avant tout sur une dimension sociale et citoyenne et non pas sur une logique de marché basement mercantile. Nous croyons effectivement en l'avenir d'une agriculture plus respectueuse de l'homme et l'environnement. Nous croyons-en l'alliance vertueuse entre des citoyen(ne)s et des paysans en AMAP pour démontrer qu'un autre modèle est possible pour se nourrir au quotidien. C'est bien là que se situe le cœur du projet de société que nous défendons !

La société civile se questionne de plus en plus et constate que l'agriculture intensive qui alimente les réseaux de la grande distribution n'est pas la solution unique pour se nourrir. De plus en plus de citoyens prennent conscience de la situation et s'organisent collectivement pour être acteurs du changement afin de participer par leur comportement au développement d'une autre politique agricole et alimentaire, plus locale, plus éthique et plus respectueuse de l'homme, de l'animal et de l'environnement. Les initiatives que nous développons partout dans les AMAP, nous les accompagnons grâce aux réseaux régionaux comme LORAMAP et nous les mutualisons au

niveau national grâce au mouvement initié par le MIRAMAP afin de partager le plus largement possible ce beau projet de société ! Ce mouvement est maintenant bien présent, une force tranquille est maintenant en marche et le modèle que nous défendons est de plus en plus visible et reconnu ! Il nous faut poursuivre ensemble la promotion de ces actions où l'agriculture et l'alimentation redeviennent un enjeu d'intérêt général dans lequel les valeurs que nous défendons sont enfin respectées !

Petit à petit, les réseaux s'organisent dans les différents territoires pour partager les réflexions, les expérimentations et, ainsi, les différentes solutions éthiques proposées deviennent de plus en plus pertinentes. **Le mouvement est en marche et c'est pas à pas que l'intelligence collective trace le chemin !**

Dominique

→ DANS CE NUMERO

Édito.....P. 1

Rapport d'activité 2015.....P. 2 et 5

De la fourche à l'assiette..... P. 3-4

Les nouvelles de MIRAMAPP. 6

Retour sur l'année 2015, à travers les principaux objectifs du réseau des AMAP de Lorraine...

Soutenir l'agriculture paysanne de proximité, respectueuse de l'environnement, des territoires et des hommes

- Présentation des principes fondamentaux des AMAP pour les maraîchers en cours de formation au lycée agricole de Courcelles Chaussy (7 octobre 2015).
- Soutien à l'organisation de deux conférences : Conférence sur les OGM, avec Christian Vélot, (Nancy, 12 juin 2015)
« Luttés sociales et paysannes, transformons le XXIème siècle ! », avec Sylvia Pérez-Vitoria (Nancy, 3 février 2016)

Mettre en réseau les AMAP de Lorraine, favoriser leur création et leur développement

- Présentation des AMAP, accompagnement de groupes de consommateurs à la création de nouvelles AMAP
- Réponses à des sollicitations directes ou par l'intermédiaire du site de la part d'AMAP existantes
- Organisation de l'assemblée générale de LORAMAP à Entre-Deux-Eaux dans les Vosges (15 mars 2015)
- Bulletin de liaison « Le Trait d'union »
- Lettre d'infos, janvier 2016

Accompagner le respect de l'éthique des AMAP en conformité avec la Charte des AMAP

- Rencontres avec des AMAP qui souhaitent recevoir conseils et appuis
- Mise en place d'un groupe de travail en Lorraine sur les systèmes participatifs de garantie (SPG) (3 réunions)

Représenter et promouvoir le mouvement des AMAP

- Mise à jour et impression d'une nouvelle plaquette d'information sur les AMAP en Lorraine
- Participation à différentes manifestations, réponses aux sollicitations :
 - Stand Loramap lors du Banquet paysan organisé par la Confédération paysanne (Nancy, 11 avril 2015)
 - Présence en gare de Toul, sur une action organisée par le Comité du Toulinois (Chambre d'agriculture), 3 juin 2015
 - Participation aux groupes de travail « Finances solidaires » et « Agriculture-Alimentation » du collectif Alternatiba : stand au « village des alternatives » les 13 et 14 juin 2015 à Nancy

- Jardin de vie, jardin de ville (Nancy, 26-27 septembre 2015)
- Rencontre des maraîchers bio et des candidats à l'installation, organisée par l'EPLA de Courcelles-Chaussy et le CGA (Courcelles-Chaussy, 14 mars 2016)
- relais d'enquêtes sur les AMAP ou paysans en AMAP

Liens avec le MIRAMAP

Présentation de l'organisation

■ Le collectif

C'est l'organe de décision composé d'une vingtaine de membres issus des réseaux régionaux quand ils existent. Ex. : Loramap représenté par Guillaume Boitel, maraîcher, et André Bergot, arboriculteur.

Deux règles de fonctionnement : transparence et consensus. En 2015, il s'est réuni 3 fois, 3 week-ends entiers.

Le 25 et 26 avril à Lyon, avec comme thème : formation – accompagnement « gouvernance associative pour construire une stratégie de développement et renforcement », ceci avec l'aide d'un consultant.

Les 19 et 20 septembre, à Lille - thème : quelle forme de mobilisation citoyenne au sein du mouvement AMAP pour défendre nos valeurs.

C'est le dimanche 20 septembre que le collectif a décidé de la participation, en tant que Miramap, à la COP 21.

Les 5 et 6 décembre à Paris : le 5 nous avons tenu un stand avec les AMAP d'Ile de France au village d'Alternatiba à Montreuil, et nous avons organisé une conférence avec Sylvia Perez sur le thème de l'agriculture du 21e siècle.

Le 6 décembre, réunion du collectif - Thèmes : évaluation participative, mobilisation citoyenne et préparation de l'Assemblée Générale de Miramap à Castres les 4 et 5 juin

■ le Bureau

8 Membres, dont André Bergot, de Loramap. Il est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le collectif et de suivre le fonctionnement du mouvement des AMAP au jour le jour.

Le bureau s'est réuni 2 fois dans l'année à Paris et à Lyon, et une réunion téléphonique se déroule une fois par mois.

Rien ne pourrait fonctionner si nous n'avions pas une secrétaire générale bénévole, Élisabeth Carbone, qui est à Miramap ce que Joëlle Brault est à Loramap et deux salariées qui cumulent salariat et bénévolat.

Le collectif n'a jamais voulu qu'il y ait un président.

Le fonctionnement se fait donc par l'intermédiaire de commissions (financement, éthique, juridique, SPG (système de garantie participative), informatique et toutes commissions qui seraient décidées par le collectif. C'est pourquoi le travail de la secrétaire générale et des salariées est primordial.

La dernière mission c'est la participation aux autres mouvements citoyens et la représentation du mouvement

des AMAP dans la vie du pays. Par exemple, en 2016 nous avons signé un contrat participatif avec la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique).

2 membres du bureau de LORAMAP ont participé à deux journées de formation axée sur les outils d'éducation populaire utiles au développement de la participation orale.

Joëlle et André

Les nouvelles AMAP

12 ans après la création dans les Vosges de l'AMAP de Capucine, la première en Lorraine, 60 AMAP sont en activité début 2016 : 6 dans les Vosges et la Meuse, 16 en Moselle, 31 en Meurthe-et-Moselle, ainsi qu'une en Haute-Marne près de Neufchâteau. Elles regroupent chacune en moyenne 60 adhérents, soit en tout environ 3600 foyers lorrains, et donc 7500 à 9000 bénéficiaires. Mi-2016, deux nouvelles AMAP vont les rejoindre. Elles sont associées à 139 producteurs et productrices dont 44 pratiquent le maraîchage, 20 l'arboriculture, 12 la boulangerie, et 24 produisent des fromages, 33 de la viande, 13 de la volaille, et 6 du miel.

En 2015, 3 nouvelles AMAP se sont créées :

L'AMAP La soupe aux cailloux, livraison 49 Grande Rue à Rogéville (54380) le jeudi de 18h à 19h30. <http://amap-lasoupeauxcailloux.jimdo.com>



L'AMAP Derrière les jardins, livraison le jeudi de 18h à 20h au CCAN 69 rue Mondésert à Nancy (54000). <https://amapderrierelesjardins.wordpress.com>

L'AMAP des Gourmets de Velaine, livraison le mardi de 17h30 à 19h rue du Relais à Velaine-en-Haye (54840). <https://amapvelaine.wordpress.com>

En cours de création en 2016 :

L'AMAP du Longeau (début le 23 mars 2016), distribution à La Grange, 10 rue du Moulin aux Champs, Bonzée (55160). <https://amapdulongeau.wordpress.com>

L'AMAP de Nancy-Ouest (début le 17 mai 2016), distribution le mardi à Nancy (54000) - lieu à déterminer. <http://amapnancyouest.free.fr>

Un projet pour 2017 : une AMAP à Apach (57480)

Assemblée générale 2016

L'assemblée générale de Loramap 2016 aura lieu le dimanche 24 avril 2016 à Lagney (Meurthe-et-Moselle).

L'assemblée générale est un moment privilégié pour échanger entre adhérents et producteurs de différents AMAP. Toutes les AMAP de Lorraine, et leurs producteurs, y sont invités, y compris celles et ceux qui ont fait le choix de ne pas adhérer au réseau.

Avec le matin la visite de la ferme d'Aurélié Giron (Ferme du Petit Louis - 3 place Saint Géard 54385 Manoncourt en Woëvre), maraîchère à Manoncourt-en-Woëvre, puis repas en commun à la salle des fêtes de Lagney suivi de l'assemblée générale l'après-midi.

Programme détaillé :

- 9h30 : accueil à la Ferme du Petit Louis à Manoncourt, café
- 10h - 11h15 : visite de l'exploitation d'Aurélié : ferme puis serres situées à 400m (à pied)
- 11h15 - 11h30 : déplacement vers la salle des fêtes de Lagney (32 Rue de la Meselle, 54200 Lagney)
- 11h30 - 12h30 : film sur le Moulin du Petit Poucet, apéritif et tour des panneaux de présentation des AMAP et de Loramap
- 12h30 : repas (Menu Barbecue : côte de porc+lard, gratin dauphinois et salade verte)
- 14h : AG statutaire : rapport moral, rapport financier, rapport d'activité, cotisations.
- 14h45 : discussions en groupes sur le thème de l'AG
- 15h30 : pause
- 16h : rapport d'orientation, candidatures au conseil de gestion de Loramap
- 16h30 : débat sur thème choisi
- 17h30 : fin de l'AG

L'AMAP du Vieux Chêne à Manoncourt en Woërre

Née d'une démarche écoresponsable en juin 2014, l'AMAP du Vieux Chêne n'a cessé depuis de grandir, elle compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents. Située place Saint Gérard à Manoncourt-en-Woèvre (54), l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne propose à ses adhérents de nombreux paniers en collaboration avec d'autres producteurs des environs.

Les paniers de légumes bio de la ferme du Petit Louis peuvent ainsi être agrémentés - selon les choix des adhérents - d'un contrat pain bio provenant du Moulin du Petit Poucet de Royaumeix, d'un panier volaille bio originaire de Grosrouvres ou d'un contrat miel honoré par le Royaume des Abeilles de Villey-Saint-Etienne. D'autres producteurs font partie de ce projet à l'instar d'Amandine Lesperlette de Chaligny qui propose son panier de fromages de chèvre, et enfin de nombreux jus de fruits bio produits par Mélody Eulriet de Bruley dans le Toulinois. Pour la nouvelle saison, la ferme de Gribaux proposera de la viande de porc et de la charcuterie et la micro brasserie du Chaudron (Chaudeney) nous fera déguster ses bières.

La distribution des paniers le vendredi soir est aussi un moment de convivialité, de partage, et de dégustations. L'AMAP organise aussi des échanges des recettes à travers un atelier cuisine qui propose régulièrement des menus à base des produits de l'AMAP, des animations auprès de jeune public. D'autres projets sont prévus bientôt, comme un apéro-concert à Tremblecourt....

L'AMAP a été déclarée au JO le 17 juin 2014 sous le nom Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne du Vieux Chêne.



Aurélie Giron et la Ferme du Petit Louis.

“ Je vous présente la Ferme du Petit Louis ! D'abord intéressée par le paysagisme puis par la protection de l'environnement, j'ai finalement choisi de devenir paysanne-maraîchère. Cette année sera la troisième où je cultive des légumes et herbes aromatiques.

Je dispose de trois serres de 300 m² environ et de 2 ha soit 20 000 m² en Bio depuis 2015 et en location. Je me suis installée dans la ferme des grands-parents de mon conjoint. Le surnom du grand-père était le petit Louis. Le nom de la ferme lui rend donc hommage.

Mon installation a été facilitée par tout mon entourage. Mon conjoint, mes parents, mon beau père pour le travail et la connaissance du sol. Les cigales m'ont permis de réaliser le drainage du sol la première année alors que toute la parcelle n'était pas en production. Le CGA m'a permis de rencontrer les collègues du secteur en organisant des formations, mais aussi des réunions petite région qui permettent des échanges de techniques, d'outils, de légumes... qui sont très intéressants pour la maraîchère novice que je suis.



Toute ma production est vendue en direct, soit par l'intermédiaire d'AMAP (Manoncourt en Woëvre, Velaine-en-Haye) soit par l'intermédiaire d'Emplettes Paysannes à Ludres et à Toul. Je réalise également de la vente directe à la ferme les samedis matin de 10 à 12h. Les AMAP représentent la plus grande partie de mes ventes et ont été mon premier circuit de distribution. Par principe, je voulais tenter de faire une AMAP sur le lieu de ma ferme et ainsi réduire les coûts liés au transport, mais surtout que les personnes prenant un panier puissent avoir la possibilité de voir grandir leurs légumes. LORAMAP a d'ailleurs participé à la création de l'AMAP de Manoncourt en faisant intervenir un amapien et un producteur pour nous expliquer comment monter l'association.

Pour moi, LORAMAP a trois missions : faire le lien entre les producteurs voulant entrer dans une AMAP et les groupes de personnes voulant créer une AMAP. LORAMAP peut intervenir en cas de sollicitation dans les AMAP, organiser des échanges entre les AMAP de Lorraine, mais aussi entre les AMAP de Lorraine et les autres groupes régionaux d'AMAP. Enfin, LORAMAP représente la voix des AMAP des Lorraine au sein de MIRAMAP. De même, MIRAMAP organise les échanges entre groupes régionaux d'AMAP mais aussi entre les AMAP de France et les AMAP d'Europe voire de la Terre.

Le moment de la distribution est un temps fort dans ma vie de maraîchère. La constitution du panier et la récolte imposent une diversification importante dès le début et jusqu'à la fin de la saison, ce qui peut parfois relever du défi ! Mais quel plaisir de voir les gens découvrir ces paniers ! Ce rendez-vous est toujours riche en échange et permet d'informer et de débattre avec les amapiens sur les questions agricoles et au-delà, de la vie du village, du quotidien. Il permet aussi d'avoir un retour direct sur la satisfaction des amapiens et de mettre en place une sorte d'amélioration continue, au-delà de la vie du village, du quotidien.

Je souhaite pour l'avenir de la ferme pérenniser mon activité et permettre à mon conjoint de me rejoindre sur la ferme pour faire de l'élevage. ”

